



VILLE d'AJACCIO
CITÀ d'AJACCIU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Treize, le Mercredi 18 Décembre à 17 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 11 Décembre 2013, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme MORACCHINI, MM. CASASOPRANA, GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.
Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, Mme FIESCHI-DI-GRAZIA, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, MM. D'ORAZIO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme GUIDICELLI	à	Mme PIMENOFF
Mme RISTERUCCI	à	M. le Maire
M. BASTELICA	à	M. LUCIANI
Mme CURCIO	à	M. GABRIELLI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI

Etaient absents :

Mme MOUSNY-PANTALACCI, Adjointe au Maire, M. PARODIN, Mme DEBROAS, Mme PERES, M. BERNARDI, Mme. LUCIANI, M. COMBARET, Mme TOMI, Mme SAMPIERI, Mme PASTINI, MM. RUALT, Mme GUERRINI, MM. FERRARA, SBRAGGIA, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, M. PUGLIESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	23
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mercredi 18 décembre 2013

Délibération N°2013 / 365

Projet de médiation et d'action culturelle-saison 2013-2014

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

La Ville d'Ajaccio, dans le cadre du développement de sa politique culturelle et en complément de la saison du Théâtre Municipal, met en place un programme d'actions de médiation culturelle riche et pluridisciplinaire.

Ce programme d'actions est défini en fonction des orientations politiques, des attentes du public, des propositions artistiques, et du paysage culturel ajaccien.

Durant la saison 2012/2013, le service médiation a développé : 17 ateliers ayant accueillis 297 participants et 1246 spectateurs lors des restitutions (pièces de théâtres, expositions, spectacles de cirque, etc...), 3 résidences de création théâtrale se sont déroulées à l'espace diamant et ont permis de mettre en place des rencontres avec les élèves de différents établissements scolaires de la ville, des répétitions ouvertes au public, mais aussi avec un public dit « empêché » ; Ces actions ont concerné 932 personnes.

Ce programme d'activités étroitement lié à la programmation du théâtre municipal Espace Diamant, se décline ici pour la période de janvier à décembre 2014 selon les axes suivant :

1. La médiation Culturelle et l'élargissement des publics :

Le développement des publics est un axe essentiel des orientations d'un Théâtre Municipal, il s'agit de permettre la rencontre la plus large possible des publics avec les propositions artistiques au travers d'actions ciblées et de dispositifs variés.

L'élargissement des publics se recherche par le développement d'une information diversifiée capable de contribuer à briser les barrières symboliques des personnes qui n'osent pas se rendre dans un théâtre et à aller à la rencontre de toutes les catégories de population ce qui doit permettre à terme un élargissement social, générationnel et territorial associée à une politique tarifaire attractive. De façon opérationnelle, il s'agit d'échanger des informations par des moyens innovants, de créer des espaces de dialogue et de débats, de développer les modalités de rencontres, de fabriquer des passerelles entre artistes et population, de générer de nouveaux partenariats avec des associations, des comités d'entreprises ou d'autres collectivités et ainsi, favoriser les découvertes artistiques et culturelles en aiguissant la curiosité et les désirs de chaque citoyen.

Par ailleurs, la médiation culturelle dans son acception plus large, permet la transmission de savoirs ainsi que la création d'un lien pérenne entre artistes, collectivités et publics : par l'organisation de rencontres, de répétitions ouvertes au public lors de résidences de création, d'ateliers ou de master class, il s'agit d'expérimenter de toutes les façons possibles les rapports à l'Art et au processus de création et de se confronter à une démarche unique, vivante et initiatrice de changement personnel et sociétal.

Ce travail de médiation et de réflexion sur les publics se fait en relation avec l'ensemble de la programmation (spectacles, conférences, expositions..) celle-ci étant conçue de façon globale et transversale et incluant toutes les composantes d'une politique culturelle.

Rechercher des nouveaux lieux et proposer des nouvelles formes est un autre axe du projet de Médiation Culturelle ; il consiste à permettre la démultiplication des expériences inédites accessibles à toute la population, en allant à la rencontre des personnes là où elles vivent, de sortir le théâtre du théâtre en proposant des représentations Hors les Murs, des formes originales et innovantes, des cycles de lecture...

Egalement appelés « Nouveaux territoires de l'Art » ces nouvelles formes permettent d'aller à la rencontre des personnes âgées dans les maisons de retraite, des tout-petits dans les

crèches, des personnes en marge ou encore de proposer des spectacles dans des lieux non dédiés, au sein des maisons de quartier, de comités d'entreprise, d'associations.

2. L'Action Culturelle et les partenariats

En complément du travail d'élargissement des publics et de médiation culturelle, la Ville a également la volonté de développer des projets d'Action Culturelle. Ces projets qui ne sont pas nécessairement en lien avec la programmation du théâtre sont toutefois construits et conçus en relation avec des artistes présents sur le territoire et en prise avec les problématiques et orientations de la ville en matière culturelle, mais également de développement social et de territoire.

Chaque projet d'action culturelle est ainsi l'aboutissement d'un diagnostic de territoire élaboré par les services, les artistes et les partenaires, de rencontres, d'échanges et discussions, de désirs de collaborations sur des projets élaborés conjointement. Chaque action s'appuie sur le renforcement des compagnonnages existants, la découverte de nouveaux talents favorisant l'émergence de jeunes créateurs. En relation avec les acteurs sociaux et culturels d'ici et d'ailleurs, ces différents projets permettent de mettre en place un véritable maillage du territoire, de développer des actions innovantes et de favoriser le développement de l'éducation artistique.

Ce projet d'action culturelle vise à rendre active dans toute la ville une dynamique de création, d'inventivité, de réflexion, d'engagement de tout citoyen dans les pratiques artistiques favorisant le mieux « vivre ensemble » dans le respect et la rencontre féconde des cultures dans leur diversité.

Par ailleurs, différentes actions seront développées en partenariat avec d'autres services de la Ville ou d'autres institutions en particulier l'Education Nationale (en cours de renouvellement) qui permet d'accentuer le travail d'éducation artistique et l'accueil des scolaires.

Programme d'activités

1. La médiation Culturelle et l'élargissement des publics

Les résidences de création :

Les résidences de création offrent à des artistes insulaires ou venus de l'extérieur un espace de création afin d'écrire, concevoir, répéter, mettre en scène « fabriquer » un spectacle durant un temps donné.

Présents sur le territoire et désireux de remplir leur rôle de passeur, ces mêmes artistes proposeront aux habitants de la Ville d'assister à ce processus de création, soit par l'organisation de rencontres, de répétitions ouvertes au public ou toute autre forme qui permettra la rencontre et la découverte.

- « Sophoclea » mise en scène de Karine Saporta, Compagnie karine Saporta.
Du lundi 19 au jeudi 22 mai 2014, deux répétitions « tout public » sont prévues.

Pour mémoire, deux résidences de création ont déjà été réalisées dans le cadre de la saison 2013/2014 :

- « Indomita Donna » résidence de création sur Danielle Casanova par la compagnie Locu Teatrale, du 19/11 au 05/12/2013, avec rencontres scolaires et tout public.

- « Agnès moins 3652 » Résidence de création par la compagnie Hélios Perdita en collaboration avec l'Aghja, fin octobre 2013.

2. L'Action Culturelle

a- Langue Corse :

La ville souhaite conforter son action pour développer la Langue et la Culture corse par la mise en place d'un plan cohérent et concerté entre services et ceci afin de mettre en œuvre le 1^{er} niveau de la charte pour le développement de la langue et culture corse.

C'est dans ce cadre et afin de défendre des valeurs communes que différents projets sont élaborés en relation avec des acteurs locaux reconnus et légitimes.

- « *Atelier de théâtre en langue corse* » avec la compagnie U Teatrinu.

b- La danse :

La compagnie Vialuni poursuit le travail entamé en mai 2011 avec sa création « Danses, nos histoires », permettant d'identifier la nature de différents styles de danse, notamment du XXI^{ème} siècle, grâce à des ateliers de pratique et des films ponctués tout au long de l'année.

- « *Projections Vidéo-Danse* » accompagné de débats et rencontres organisés par la compagnie Vialuni et animé par Michèle Ettori danseuse et chorégraphe.

- « *Mouvements de vie(s), peut être une danse* », projet proposé par l'institution Sainte cécile dans le cadre de VIV'ANIM, avec la collaboration de la compagnie Vialuni, exposition et diffusion de captage sonore ainsi qu'une déambulation.

c- Arts du cirque :

Les arts de rue sont aujourd'hui à la frontière de la danse, du théâtre, du mime sans pour autant oublier leurs origines circassiennes. Arts riches et transdisciplinaires, ils permettent l'apprentissage artistique de façon ludique. A Ajaccio deux associations oeuvrent dans ce domaine, il s'agit donc de travailler de façon étroite avec elles afin de bénéficier de leur savoir-faire et leur réseau et ainsi permettre à de nombreux enfants de découvrir ces disciplines.

- « *Atelier d'initiation aux pratiques circassiennes en direction du jeune public* » avec l'association CirkO durant les vacances d'hiver / février 2014.

d- Les Arts Plastiques :

En parallèle du programme d'expositions autour de la salle de l'espace Diamant, la Ville souhaite développer les actions autour des arts plastiques et de l'audiovisuel. Ces actions encore peu développées doivent permettre de générer un programme d'activités plus élaboré et ceci en relation avec le musée et les autres services de la Ville.

- « *Les Arts s'affichent* » animés par l'association Locu Teatrale et l'artiste plasticien Fabrice Martinez, d'avril à juin 2014.

- « *Atelier de création de Dessin animé* » en collaboration avec l'association Point de suspension, vacances de pâques 2014.

e-Le livre et la lecture :

En complément et en concertation avec les responsables, des actions proposées par les bibliothèques et médiathèques de la Ville, la Direction de la culture propose différents ateliers d'initiation et de découverte du livre.

- « *Atelier d'initiation à la bande dessinée* » animé par l'artiste plasticien Yann Leborgne, vacances d'hiver 2014.
- « *Atelier illustration de conte* » animé par Michèle Bisgambiglia, graphiste et illustratrice.
- « *Atelier de création de conte* » animé par l'auteure Dominique Memmi.
- « *Cycles de lecture* » animé par la compagnie Théâtre de Nénéka.

**ces ateliers pourraient être éventuellement financés par les enveloppes « Bibliothèque » en fonction des montants disponibles inscrits au budget primitif 2014.*

f- Les projets de territoire :

Les projets de territoire doivent permettre de concilier exigence culturelle et désir des habitants en ce qu'ils s'inscrivent au plus près des attentes et aspirations de ceux-ci et des problématiques locales. Pour autant il ne s'agit pas de projets à la carte mais bien réellement de projets issus d'une pensée commune (institutions, artistes, habitants), en recueillant et mettant en valeur la mémoire collective.

De fait, ces projets devront à la fois mobiliser les acteurs de terrain, s'inscrire sur le territoire de façon pertinente et relever d'attentes afin de permettre un développement culturel et social qui soit durable.

Ces projets donneront lieu à des restitutions sous diverses formes artistiques : spectacles, représentations théâtrales, expositions, publications d'ouvrages...

- « *Opération Théâtre dans les quartiers* », compagnie le Thé à trois.
- « *Atelier Mémoire du présent* », compagnie Théâtre du commun.
- « *Atelier photo / vidéo* », association Corsicapôle.
- « *Journées cliques numériques* », association EMAHO.
- « *Jardins numériques* », association EMAHO.
- « *Atelier écriture musicale* », Dominique Ottavi.

g- Les autres actions :

- « *Dans le ménage donc, je suis devenue invisible* », spectacle documentaire créé par l'association « Operae, penser le travail ».

3. Nouveaux lieux et nouvelles formes

Deux manifestations hors les murs seront organisées. Elles permettront d'aller à la rencontre des scolaires et les ALSH.

• « *Semaine danse et enfance* » avec la compagnie créacorsica, mise en scène et animation des ateliers par Pat'O Bine, danseuse et chorégraphe, spectacle proposé en 2014 : « Les Z'animaux ».

Du lundi 17 au vendredi 21 février 2014.

• « *Des boucles de Boucle d'or* » avec la compagnie Charlotte Arrighi, pièce de théâtre jeune public diffusé dans les écoles maternelles de la ville.

Mai 2014.

Des fiches relatives à chaque projet d'atelier sont jointes en annexe.

Budget total : 60 000€

Le budget accordé pour la réalisation de ce programme sera proposé à l'inscription du budget primitif de l'exercice 2014, fonction 33, chapitre 11, article 6232.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'APPROUVER ce programme d'actions de médiation, d'initiation et de formation pour la saison 2013-2014 du Théâtre municipal.

D'AUTORISER le Maire à signer tous actes administratifs et à passer tous contrats relatifs à l'ensemble de cette proposition.

DE PRECISER que les sommes nécessaires à ce programme seront proposées à l'inscription au Budget Primitif de l'exercice 2014 au chapitre 11, article 6232, fonction 33 & fonction 324, chapitre 011.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé de M. D'ORAZIO, Conseiller Municipal
Et après en avoir délibéré,**

Vu La Loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée portant Droit et Liberté des Communes,
Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,
Vu la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu la Loi d'orientation du 92.125 du 6 février 1992,
Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis favorable de la commission Municipale compétente en date du 17 décembre 2013.

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

Le Programme d'actions de médiation, d'initiation et de formation pour la saison 2013-2014 du théâtre municipal.

AUTORISE

Le Maire à signer tous actes administratifs et à passer toutes conventions relatives à l'ensemble de cette proposition.

PRECISE

Que les sommes nécessaires à ce programme seront proposées à l'inscription du budget 2014 au chapitre 11, l'article 6232, fonction 33 & fonction 324, chapitre 011.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en mairie.

.....
Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME



LE MAIRE

mm Renucci
Dr Simon RENUCCI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20131218-2013_365-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/12/2013